

Tadeusz Wasilewski

LE THEME MARITIME DE LA DALMATIE BYZANTINE DANS
LES ANNEES 805 - 822 ET SA RECONSTITUTION PAR
L'EMPEREUR MICHEL III *

La chute de l'exarchat de Ravenne en 751 entraîna un changement essentiel de la situation politique et militaire des domaines byzantins situés le long de la mer Adriatique et Ionienne, devenus dès lors les avant-postes de l'ouest de l'Empire byzantin face aux Longobards et aux Francs¹.

Dans le même temps presque, un nouveau danger est apparu dans cette région de l'Europe sous forme de corsaires arabes, tout d'abord principalement d'Egypte, puis de Tripoli : dès l'an 700, ils avaient conquis l'île de Cossyra (actuellement Pantellaria), et entrepris, en 752 - 753, la première tentative de conquérir la Sicile. Les Byzantins renforçaient dès lors hâtivement leur flotte stationnant dans cette région et fortifiaient la Sicile elle-même². A partir du milieu du VIII^e siècle, intensifiaient aussi leur activité les Slaves de Narenta qui se rendirent maîtres de plusieurs îles de l'Adriatique³.

Les chercheurs rattachent à la situation militaire de Byzance à l'ouest, produite par l'expansion des Arabes au sud et des

* J'ai lu ce texte le 25 mai 1976 au séminaire du prof. Božidar Ferjančić à l'Université de Belgrade. Je remercie cordialement tous les participants à la discussion, et particulièrement les professeurs Franjo Barišić et Božidar Ferjančić, pour leurs précieuses remarques.

¹ D. A. Zakythinos, *Le thème de Céphalonie et la défense de l'Occident*, « L'Hellénisme Contemporain », 2^e série, vol. VIII, 1954, n^o 4/5, pp. 303 - 312; N. Oikonomidès, *Constantin VII Porphyrogénète et les thèmes de Céphalonie et de Longobardie*, « Revue des Etudes Byzantines », vol. XXIII, 1965, pp. 118 - 123.

² A. A. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, vol. I : *La dynastie d'Amorium 820 - 867*, Bruxelles 1935.

³ L. Maksimović, *O vremenu dolazka Neretijana na dalmatinska ostrva*, « Zbornik Filozofskog Fakulteta », Beogradski Universitet, vol. VIII, 1964, livre 1^{er} (*Mélanges M. Dinić*), pp. 145 - 152.

Francs au nord, la création du nouveau thème de Céphalonie qui était avant tout un thème maritime, c'est-à-dire un thème composé de formations servant dans la flotte.

Selon D. Zakithinos et N. Oikonomidès, ce thème aurait été créé à la charnière des VIII^e et IX^e siècles⁴, et Einhard cite son premier stratège Paul dans ses *Annales* à la date de 809⁵. Plusieurs sceaux de fonctionnaires de ce thème, datés du VIII^e siècle, et au plus tard de la première moitié du IX^e, nous portent cependant à reculer la date de sa formation à une période plus proche de 751 et à attacher sa genèse au plus tôt au règne de l'empereur Constantin V (751 - 775)⁶.

Les sources écrites ne nous ont pas non plus transmis même une date approchée de la constitution du thème de Dyrrachium, voisin de la Céphalonie. Jadran Ferluga a cependant fixé le *terminus ante quem* approché de sa formation à 826, et même probablement à 815⁷. Ce terme est proche de la date de la composition du thème : Ferluga démontre en effet d'une manière convaincante que ce thème a été mis sur pied par l'empereur Nicéphore I^{er} (802 - 811). Nous ne considérons cependant pas que les deux thèmes, ceux de Céphalonie et de Dyrrachium, aient été créés dans le même temps, par le même empereur, étant donné que le thème de la Céphalonie avait été créé plus tôt du fait de la

⁴ Cf. note 1.

⁵ *Einhardi Annales*, éd. G. H. Pertz, *Monumenta Germaniae Historica Scriptores*, vol. I (cité plus loin *Einhardi Annales*), p. 196.

⁶ Sur ce fondement, F. Dvornik (*Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, Prague 1933, p. 12) fixait la date de la création du thème au VIII^e s. V. Laurent, le plus illustre spécialiste de la sigillographie byzantine, aujourd'hui disparu (*Les sceaux byzantins du Médaillier Vatican*, Città del Vaticano 1962, p. 96 et note 1), considérait que « le sceau du stratège Lykastos paraît appartenir » au VIII^e s. Au même siècle le situaient G. Zakos et A. Veglery (*Byzantine Lead Seals*, n° 919), alors qu'ils avaient rapporté aux années 750 - 850 le sceau du stratège Gregoras ; cf. aussi le sceau des VIII^e - IX^e s. de l'hypatos et du chartularios de la Céphalonie (éd. G. Schlumberger, *Mélanges d'archéologie byzantine*, Paris 1895, n° 12, p. 205). Un relevé incomplet des fonctionnaires du thème a été dressé par D. A. Zakythinos (*Le thème de Céphalonie...*, pp. 303 - 313).

⁷ J. Ferluga, *Sur la date de la création du thème de Dyrrachion*, in : *Actes du XII^e Congrès International d'Etudes byzantines*, vol. II, Beograd 1964, pp. 83 - 92.

menace que les Arabes faisaient peser sur la navigation dans cette région.

Une nouvelle situation dans cette zone a été créée à partir de l'envenimement, à partir de 800, du conflit entre les deux empires : l'ancien, d'Orient, et le nouveau, d'Occident, qui accéléra le processus de construction dans la zone frontalière de l'organisation des thèmes. Celle-ci fut amorcée au moment où devenait imminente la confrontation armée ouverte, commencée en 805. Pendant la durée de ce conflit, il y avait un thème non seulement en Céphalonie, mais sans doute aussi à Dyrrachium et peut-être aussi à Nicopolis, la date de sa composition n'étant pas fixée jusqu'à aujourd'hui, et, comme nous le démontrons ci-après, également en Dalmatie.

La formation des thèmes maritimes le long des côtes de la mer Ionienne et de l'Adriatique, est éclaircie par deux textes sur le règne de l'empereur Nicéphore I^{er}. Le chroniqueur Théophane le Confesseur, contemporain de l'empereur, cite en tant que neuvième crime de ce souverain le fait qu'il forçait les habitants du littoral, ceux surtout d'Asie Mineure, à acheter la terre⁸. Comme l'a expliqué Fiedor Uspenskij, cette action consistait à former des parcelles de terre appartenant aux soldats servant dans la flotte⁹. Elle engloba donc également les côtes européennes de l'Empire byzantin ; en outre, l'empereur transférait les marins d'Asie Mineure en Grèce¹⁰. La chronique de Monemvasie, en revanche, situe à 805 la fin de la domination slave en Péloponnèse, et cette information est reprise par plusieurs autres sources¹¹.

⁸ *Theophanes Confessor, Chronographia*, éd. C. de Boor, vol. I, Lipsiae 1883, p. 487, l. 16.

⁹ F. I. Uspenskij, *Istorija Vizantijskoj imperii*, vol. II, Leningrad 1927, p. 239 ; cf. aussi G. Ostrogorski, *Geschichte des Byzantinischen Staates*, München 1963, p. 159 et note 3.

¹⁰ De telles suppositions ont été avancées déjà par A. A. Vasiliev, *Slavjane v Grecii*, « Vizantijskij Vremennik », vol. V, 1898, p. 422, et P. Charanis, *Nicephorus I, The Savior of Greece from the Slavs*, « Byzantina-Metabyzantina », vol. I, 1946, pp. 76 sq.

¹¹ Ces textes ont été compulsés par P. Charanis, *The Chronicle of Monemvasia and the Question of the Slavonic Settlements in Greece*, « Dumbarton Oaks Papers », vol. V, 1950, pp. 140 - 166 ; cf. P. Lemerle, *La chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire*, « Revue des Etudes Byzantines », vol. XXI, 1963, pp. 6 - 49.

On considérait autrefois qu'en cette année avait été formé le thème du Péloponnèse : celui-ci cependant avait été constitué plus tôt¹². La date citée peut tout au plus correspondre à son agrandissement et à la création de thèmes voisins le long de la côte occidentale de la péninsule Balkanique, ce qui devait intéresser le chroniqueur qui présentait l'histoire de Monemvasie, un port situé à son extrémité sud.

Après une longue période de ténèbres, la situation politique de la Dalmatie n'est éclaircie que par les sources franques, surtout par Einhard. Il a noté dans ses Annales l'arrivée, les derniers jours de 805, à la cour de Charlemagne à Didenhofen, des *duces* (doges) de Venise, et de Paul auquel il donne le titre de *dux Jaderae*, et de Donat évêque du même Zadar, en tant que légats des Dalmates. Charlemagne a décidé alors quelle devait être la situation dans son Etat de la province de la Dalmatie nouvellement conquise¹³. Einhard appelait Paul dux de Zadar, usant de notions à peine formées par les Francs qui avaient créé en Dalmatie un duché franc avec, à sa tête, Paul, jusque-là probablement uniquement prieur de Zadar¹⁴.

L'année suivante, en 806, l'empereur Nicéphore I^{er} envoya une flotte sous le commandement du patricien Nicétas « *ad recuperandam Dalmatiae* »¹⁵. Ce qui frappe dans ce texte, c'est le terme *recuperatio* employé par Einhard, ainsi que le fait qu'il passe sous silence Venise. Selon le chroniqueur vénitien Johannes Diaconus, l'empereur avait envoyé le patricien Nicétas également à Venise : « *qui tunc missus ab imperatore cum exercitu in partes Dalmaciarum atque Vëneciarum veniebat* »¹⁶.

¹² G. Ostrogorski, *Postanak teme Helada i Peloponez*, « Zbornik Radova Vizantološkog Instituta SAN », Beograd, vol. I, 1952, pp. 64 - 67.

¹³ *Einhardi Annales*, I, p. 193.

¹⁴ C'est ainsi que dernièrement ce titre est interprété par N. Klaić (N. Klaić, I. Petricioli, *Zadar u srednjem vijeku do 1409*, Zadar 1976, p. 70).

¹⁵ *Einhardi Annales*, I, p. 193. Le patricien Nicétas était sans doute le drongaire de la flotte, cependant aucune autre source ne connaît ce personnage; cf. R. Guillard, *Le drongaire de la flotte. Recherches sur les institutions byzantines*, vol. I, Berlin - Amsterdam 1967, pp. 537, 553, et note 46. On peut aussi l'identifier avec le protospathaire et stratège précédent de la Céphalonie, Nicétas, figurant sur le sceau daté au VIII^e - IX^e s., D. A. Zakythinos, *Le thème de Céphalonie...*, p. 307.

¹⁶ *Johannis Diaconi Chronicon Venetum*, éd. G. Monticolo, in : *Chronache veneziane antichissime. Fonti per la storia d'Italia*, vol. IX, Roma 1890, p. 103, l. 8 - 10 (cité plus loin Johannes Diaconus).

Ce n'est qu'à la date de l'année suivante, 807, qu'Einhard informe sur le séjour de Nicéas à Venise et son retour à Constantinople, après la conclusion du traité de paix avec le roi Pépin¹⁷. Johannes Diaconus informait en revanche que le patricien Nicéas avait porté à la dignité de doge de Venise Obelieus, et avait emmené avec lui à Constantinople son frère Beatus avec des otages, ainsi que l'évêque Christophore et le tribun Félix¹⁸. Deux ans plus tard, en 809, une nouvelle flotte byzantine quittait Constantinople pour la Dalmatie, et ensuite Venise, sous le commandement du *dux* Paul¹⁹. Ce Paul n'était pas le partisan des Francs, Paul *dux* de Zadar : on l'identifie en général avec Paul stratège de Céphalonie²⁰.

L'indication par le Franc, adversaire de Byzance, à la date de 806, de la Dalmatie en tant qu'unique objectif de l'expédition de la flotte byzantine, entreprise « *ad recuperandam Dalmatiae* », acquiert une signification singulière. En lisant les *Annales* d'Einhard, on a l'impression qu'avant 805 comme après 807, la Dalmatie restait, au contraire de Venise, sous la domination réelle de Byzance, car *recuperatio* signifiait restitution de l'ancienne administration et non seulement de la dépendance de vassalité. Une telle administration à la charnière des VIII^e et IX^e siècles ne pouvait se présenter que sous la structure de thèmes : dans ce cas donc, à sa tête se trouvaient les commandants des détachements de la flotte stationnant en Dalmatie ou des formations recrutées dans la population locale. Nous supposons donc que le thème maritime de Dalmatie a été créé dans le même temps à peu près que celui de Dyrachium, dans le cadre de l'organisation par Byzance de la défense du littoral et des îles de l'Adriatique contre l'expansion des Francs qui, au déclin du VIII^e siècle, avaient conquis l'Istrie.

Le traité conclu en 812 à Aix-la-Chapelle, attribuait les villes

¹⁷ *Einhardi Annales*, I, p. 194.

¹⁸ *Johannes Diaconus*, p. 103, l. 11 - 19 ; cf. H. Brown, *Studies on Venetian History*, vol. I, London 1907, pp. 10 - 47.

¹⁹ *Einhardi Annales*, I, p. 196.

²⁰ J. B. Bury, *A History of the Eastern Roman Empire from the Fall of Irene to the Accession of Basil I (802 - 867)*, London 1911, pp. 322 - 326 ; A. R. Lewis, *Naval Power and Trade in the Mediterranean A. D. 500 - 1100*, Princeton - New Jersey 1951, p. 106 ; cf. aussi les travaux cités dans la note 1.

maritimes à Byzance²¹. L'Empire byzantin reconstitua donc dans cette région le thème maritime créé dès avant 805. L'existence de ce thème en 812, au moment de la conclusion du traité de paix franco-byzantin, est indirectement indiquée par l'internement justement à Zadar de Beatus, hostile à Byzance, le frère du doge Obelarius²². Si Zadar n'avait pas possédé en ce temps de garnison byzantine, l'internement dans cette ville de Beatus n'aurait donné aucune garantie de leur domination sur Venise.

Nous trouvons la première mention directe sur un stratège de Dalmatie dans les *Annales* d'Einhard à la date de 821. Selon ce texte, Fortunat, patriarche de Grado, accusé d'avoir aidé Ljudevit le Savien, s'était enfui à Zadar, une ville de la Dalmatie, et là « *Johanni prefecto provinciae illius [Dalmaciae — T. W.] fugae suae causas aperuit* ». Le préfet Jean le fit immédiatement emmener à Constantinople²³.

Le préfet de la province de la Dalmatie, disposant d'une liaison maritime avec Constantinople et, à la lumière de ce texte, strictement subordonné à ce même Constantinople, ne pouvait être que le stratège et non pas l'archonte de la Dalmatie. Einhard appelait préfets les lieutenants impériaux et non pas les prieurs des villes, car il avait aussi appelé préfet le stratège de Céphalonie. « Le substantif *praefectus* ne peut désigner qu'un stratège puisqu'il est associé au nom du thème », avait constaté Nicolas Oiconomidès dans son analyse du texte de Einhard sur le préfet de la Céphalonie²⁴. Cette constatation garde sa valeur pour le cas cité du stratège de la province dalmate.

Einhard donnait le titre de préfets aux lieutenants des grandes marches ou des duchés tribaux dépassant de beaucoup par leur étendue le simple comté carolingien. Dans ses *Annales* interviennent : « *Vido, comes ac praefectus Britanici limitis* » qui

²¹ L'empereur Charles a gardé « *Liburniam atque Dalmaciam exceptis maritimis civitatibus* » (*Einhardi Vita Karoli Magni*, cap. 15, éd. L. Halphen; Einhard, *Vie de Charlemagne*, Paris 1923, p. 44. Les classiques de l'histoire de France au Moyen Age).

²² « *Alter [Beatus] vero Jateram petiit* » (*Johannes Diaconus*, p. 105, l. 22 - 23); cf. R. Cessi, *Venezia Ducale*, vol. I : *Duca e Popolo*, Venezia 1965, p. 154.

²³ *Einhardi Annales*, I, pp. 207 - 208.

²⁴ N. Oikonomidès, *Constantin VII Porphyrogénète et les thèmes...*, pp. 118 - 123.

« *totam Brittonum provinciam perlustraverat* », et « *Geroldus Baioariae praefectus* »²⁵. Einhard donnait aussi ce titre aux émirs arabes : à Azan, préfet d'Osca (Huesca) dans la péninsule Ibérique, et à Amoroz, « *Caesaraugustae praefecti* »²⁶. Le titre de *praefectus* était le synonyme latin du titre grec de stratège également chez les chroniqueurs contemporains d'Einhard. Dans les *Anneles regni Francorum* figure à la date de l'an 800 Michahel « *Siciliae praefectus* »²⁷. Les stratèges avaient remplacé les anciens préfets par les préteurs d'Italie ou d'Illyrie : les appeler préteurs ou préfets était un phénomène naturel dans le monde latin²⁸.

Jean, préfet ou stratège de Dalmatie, était sans doute son dernier lieutenant de l'empereur de Byzance : sous le règne de l'empereur Michel II (820 - 829), la situation des villes de Dalmatie avait en effet essentiellement changé par rapport à l'empereur des Romains. Les habitants des villes de la Dalmatie γεγωναῖον αὐτοκεφαλοὶ μήτε τῷ βασιλεῖ Ρωμαίων, μήτε αὐτερω τυτὸ υπεκειμενοὶ²⁹. Constantin VII Porphyrogénète a ici à l'idée un événement individuel concret (γεγουασίω) et non le processus de développement de l'autogestion urbaine dans les principales villes de Dalmatie, qui, selon Jadran Ferluga, devait atteindre son apogée sous le règne de l'empereur Michel II³⁰. Le texte informant de l'affranchissement de ces villes par rapport à l'empereur des Romains concerne des transformations institutionnelles plus profondes que le développement de l'autogestion urbaine. Ce ne pouvait être que la déchéance du thème de Dalmatie à l'époque de la guerre civile à Byzance dans les années 822 - 823. Les formations du thème dalmate stationnant alors en Dalmatie et composées principalement de forces marines, ont probablement été rappelées à Constantinople. La chute du thème expli-

²⁵ *Einhardi Annales*, sub anno 799, I, p. 187.

²⁶ *Ibidem*, sub anno 799, p. 187, sub anno 810, p. 197.

²⁷ *Annales regni Francorum*, autrement *Laurissenses*, MGH SS I, p. 186.

²⁸ Deux cas d'emploi l'un pour l'autre du titre *praetor et praefectus (Siciliae)* sont cités par S. Borsari, *L'amministrazione del tema di Sicilia*, « *Rivista storica italiana* », vol. LXVI, 1954, fasc. 2, p. 141 et note 3.

²⁹ Constantine Porphyrogenitus, *De administrando imperio*, cap. 29, 58 - 63, le texte grec éd. par Gy. Moravcsik, Budapest 1949, p. 124 (cité plus loin C. P., *De adm. imp.*).

³⁰ J. Ferluga, *Vizantiska uprava u Dalmaciji* (avec résumé en français : « *L'administration byzantine en Dalmatie* »), Beograd 1957, pp. 63 - 64, 156.

querait aussi le rejet, ou plutôt le relâchement, de la dépendance des tribus slaves de Dalmatie par rapport à l'Empire, dont parle l'empereur Constantin VII Porphyrogénète³¹.

Dans la première période de l'existence du thème de Dalmatie dans les années 804 - 822, son stratège avait sans doute été le spathaire impérial Bryennios qui intervient avec ce titre sur le sceau. Le sceau est monogrammatique et il a été fabriqué plutôt dans la première que dans la deuxième moitié du IX^e siècle : dans cette dernière période en effet, nous nous attendrions plutôt à voir sur son revers une effigie de saint, et surtout de la Mère de Dieu, très typique de ce temps³². En revanche, il est totalement invraisemblable que, dans la deuxième moitié du IX^e siècle, le stratège du thème n'occupe que le rang de spathaire. Celui même de protospathaire semble être trop bas. Les stratèges des sept thèmes européens de l'Empire de Byzance, cités dans le *Taktikon* d'Uspenskij, datant de 842 ou 843³³, possédaient sans exception le rang de patricien, alors que celui de spathaire était attribué aux turmarques et aux fonctionnaires locaux ainsi qu'aux ex-archontes de Dalmatie³⁴. De même le *Kletorologion* de Philothéos, de 899, constate que tous avaient le rang d'athypatos-patricien — et en ce temps il y avait déjà seize stratèges des thèmes européens — alors qu'il attache le rang de spathaire aux commandants inférieurs, par exemple les turmarques subordonnés au stratège³⁵.

Au thème s'est substituée l'archontie, à la tête de laquelle se trouvait un représentant de l'autogestion locale, le prieur de la ville de Zadar. L'archonte de la Dalmatie est cité en 123^e position du *Taktikon* d'Uspenskij, et en position 146 nous retrouvons

³¹ C. P., *De adm. imp.*, cap. 29, 63 - 69, et C. P., *Vita Basilii imp.*, in : *Theophanes Continuatus, Chronographia*, éd. I. Bekker, Bonnæ 1838, pp. 288 sq.

³² G. Schlumberger, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris 1884, p. 301. Il datait le sceau vers 840.

³³ La date du *Taktikon Uspenskij* a été établie à 842 - 843 par N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IX^e et X^e siècles. Introduction, texte, traduction et commentaire*, Paris 1972, pp. 45 - 47 (cité plus loin Oikonomidès, *Les listes*).

³⁴ *Taktikon Uspenskij*, éd. Oikonomidès. *Les listes*, p. 49, l. 8 - 19, p. 59, l. 1 - 4, 6.

³⁵ *Le traité de Philothée*, éd. Oikonomidès, *Les listes*, p. 139, 2 - 20, p. 151, l. 29.

les spathaires et les ex-archontes de Dalmatie³⁶. Ceci indique que l'archonte de Dalmatie qui exerçait cette fonction en 842 ou 843, avait eu au moins deux prédécesseurs qui se situent entre 823 et 841.

Le titre d'archontes (ἀρχων) était donné à ceux des gouverneurs des territoires dépendants de l'Empire byzantin qui étaient des représentants des communes urbaines ; beaucoup plus rarement, uniquement dans la période de changement précédant la mise sur pied de l'organisation locale, ils étaient des fonctionnaires nommés par les autorités centrales et envoyés de Constantinople dans l'archontie désignée³⁷. La succession, selon le *Taktikon* d'Uspenskij, au poste d'archonte de Dalmatie d'au moins trois personnes consécutives, témoigne bien que ce n'était pas un état transitoire. Les archontes de Dalmatie étaient donc dans les années 823-841 des représentants de la société locale. Ce titre et les attributions y attachées incombaient sans doute à chaque fois au prieur de la ville de Zadar³⁸.

La transformation du thème, qui avait existé et fonctionné quelque temps avec un stratège à sa tête, en unité administrative inférieure — l'archontie, restant dans une dépendance lâche par rapport à Byzance — était dans l'Empire un phénomène fréquent. Ce phénomène avait pour cause la balance variable des forces dans les zones frontalières, surtout dans les territoires côtiers lointains, sujets aux fréquentes attaques de la part des flottes arabes.

Nous nous bornerons ici à indiquer les analogies les plus proches de la Dalmatie, celles fournies par l'histoire de guerre

³⁶ *Taktikon Uspenskij*, éd. Oikonomidés, *Les listes*, p. 57, l. 12, p. 59, l. 8. Numérotation des positions d'après l'éditeur précédent de F. I. Uspenskij.

³⁷ J. Ferluga, *Niže vojno-administrativne jedinice tematskog uredjenja*. Prilog izučavanju tematskog uredjenja od VII do X veka (résumé en anglais : « Military and Administrative Thematic Units of an Inferior Rank. On the Thematic Organization from the VII to X Centuries »), « Zbornik Radova Vizantološkog Instituta SAN », Beograd, vol. II, 1953, pp. 88-94 ; T. Wasilewski, *Bizancjum i Słowianie w IX wieku*. *Studia z dziejów stosunków politycznych i kulturalnych* (résumé en français : « Byzance et les Slaves au IX^e siècle. Etude sur l'histoire des relations politiques et culturelles »), Warszawa 1972, pp. 173-187.

³⁸ Ceci a été fixé par J. Ferluga, *Niže... jedinice...*, p. 90 ; idem, *Vizantiska uprava...*, pp. 49-67, et pleinement accepté par N. Klaić (*Zadar...*, pp. 66-67).

de l'administration de Byzance dans les îles de Chypre et de Crète.

Chypre était dans les années 688 - 965 un condominium byzantine-arabe, interrompu uniquement pour sept ans sous le règne de l'empereur Basile I qui l'avait conquis et établi dans l'île un thème. Sept ans après, Chypre a repris son ancien statut d'archontie, et cela jusqu'à la conquête définitive de l'île par Byzance, en 965, qui y établit un thème avec un stratège à sa tête³⁹. Semblablement, tout d'abord avant 767, puis dans la première moitié du IX^e siècle jusqu'au désastre de l'expédition maritime de Byzance en 843, il y avait le thème de Crète, reconstitué en 961 après la conquête de l'île tout entière par l'empereur Nicéphore II Phocas⁴⁰.

Ces exemples indiquent que la reconstruction du thème de Dalmatie se rattache à la nouvelle action militaire entreprise par Byzance dans cette région. Jadran Ferluga associait la formation du thème de Dalmatie à l'envoi en 967 ou 968 de la flotte au secours de Raguse assiégé par les Arabes⁴¹.

Les stratèges de Dalmatie n'ont à nouveau été cités que par Constantin VII Porphyrogénète quand il présentait le règne de son grand-père, empereur Basile I^{er} (867 - 886). Il a décrit l'expédition maritime envoyée par Basile I^{er} à la demande des habitants de Raguse, adressée à l'empereur Michel III, pour secourir la ville assiégée par les Arabes. A la tête de la flotte se trouvait alors son drongaire, le patricien Nicétas Ooryphas⁴². Dans le chapitre 30 *De administrando imperio*, l'empereur Constantin VII a reproduit l'ordonnance de l'empereur Basile I^{er}, selon laquelle les villes appartenant à l'empereur de Byzance devaient donner aux Slaves tout ce qu'elles donnaient au stratège, et vivre ainsi

³⁹ R. J. H. Jenkins, *Cyprus between Byzantium and Islam, A. D. 688 - 965*, in : *Studies presented to D. M. Robinson*, vol. II, Saint-Louis 1953, pp. 1006 - 1014; C. P. Kyrris, *Military Colonies in Cyprus in the Byzantine Period*, « Byzantinoslavica », vol. XXXI, 1970, pp. 157 - 181.

⁴⁰ H. Glykatzis-Ahrweiler, *L'administration militaire de la Crète byzantine*, « Byzantion », vol. XXXI, 1961, pp. 217 - 228; N. Oikonomidès, *Les listes*, pp. 45 - 46, 342 - 343 et note 317, p. 353.

⁴¹ J. Ferluga, *Vizantiska uprava...*, pp. 68 - 86.

⁴² C. P., *De adm. imp.*, cap. 29, 88 - 103, pp. 126, 128; idem, *De thematibus*, éd. A. Pertusi, Città del Vaticano 1952, p. 97 (*Studi e Testi* 160); idem, *Vita Basilii imp.*, cap. 53, in : *Theophanes Continuatus...*, pp. 289 sq.

(grâce à ce tribut) avec eux en paix ; elles devaient verser quelque tribut peu important au stratège en tant que simple signe de dépendance et d'assujettissement par rapport aux empereurs romains et à leur stratège⁴³.

A la lumière de ce texte, les villes et les îles impériales de la Dalmatie payaient aux stratèges du thème de la Dalmatie un tribut durant la période plus longue que la courte période séparant l'expédition maritime au secours de Raguse de l'ordonnance citée de Basile I^{er}. L'ordonnance en question se trouvait probablement en rapport avec la réorganisation du thème, réalisée par le patricien Nicétas Ooryphas après la délivrance de Raguse, et en tout cas le tribut payés dès lors aux Slaves, principalement au duc de Croatie, était perçu par le stratège au nom au moins du prédécesseur immédiat de Basile I^{er}, l'empereur Michel III.

Le recul de la date de la nouvelle implantation du thème dalmate jusqu'à la période antérieure à l'expédition maritime au secours de Raguse en 868, nous porte à l'associer au danger que faisait peser sur ces terres l'ennemi étranger sous la règle de l'empereur Michel III. Quand il montait sur le trône en 842 ou 843, à la tête de la Dalmatie se trouvait toujours uniquement son archonte⁴⁴.

La création à nouveau du thème maritime de la Dalmatie doit sans aucun doute être associée à l'expédition de la flotte byzantine dans cette région, antérieure cependant à celle qui allait au secours de Raguse assiégé.

Constantin VII Porphyrogénète a réuni dans le cap. 29 *De administrando imperio*, dans une même relation, les événements liés sans doute à toutes les incursions des corsaires contre le littoral de la mer Ionienne et de l'Adriatique, sur lesquelles il avait pu trouver des informations dans ses sources⁴⁵. Le caractère compilatoire de son texte est attesté par les noms des chefs arabes se trouvant prétendument à la tête d'une seule incursion, parmi lesquels Sawdan (Soldan), cité en première place, avait été le troisième et dernier émir de Bari dans les années 856 - 871 ; il ne pouvait cependant commander personnellement une lointaine ex-

⁴³ C. P., *De adm. imp.*, cap. 39, 127 - 132, p. 146.

⁴⁴ Cf. ci-dessus, notes 33 et 36.

⁴⁵ C. P., *De adm. imp.*, cap. 29, 98 - 102, p. 128.

pédition sur mer, car, à partir de 866, il défendait l'existence de son propre émirat. Sampas (Saba, probablement Sahib al Ustul ?), cité en deuxième place, était chef arabe à Tarente vers 837. Le dernier de cette liste, Kalfun (Kalfis), avait conquis Bari en 847 et en avait été le premier émir jusqu'en 852⁴⁶.

La prise en 847 de Bari par les Arabes, la menace qui en découlait pour le littoral byzantin de l'Adriatique, et sans doute aussi les incursions de l'émir Kalfun, dont le souvenir a été conservé dans la relation citée de l'empereur Constantin VII, portèrent sans nul doute Byzance à orienter leurs forces maritimes vers les côtes occidentales. A cette manoeuvre correspondait l'arrêt, après la défaite de 843, des tentatives visant à reconquérir la Crète.

Le premier effort naturel entrepris par Byzance a été de reconstruire en Dalmatie l'organisation des thèmes. Nous ignorons malheureusement si, en plus de la Dalmatie, en 822 - 823 n'avaient pas succombé les thèmes voisins, surtout Dyrrachium, reconstruit le cas échéant avant 842, et Nicopolis, inexistant en 842 - 843 et reconstitué sans doute avec Naupacte comme centre. F. Dvornik associait la constitution du thème de Dyrrachium à l'activité de l'empereur Théophile⁴⁷. J. B. Bury considérait que l'organisation des thèmes sur le littoral occidental de la péninsule Balkanique s'était développée principalement sous le règne de l'empereur Michel III⁴⁸.

En plus du danger arabe, les domaines byzantins étaient aussi menacés dans les années quarante du IX^e siècle par les Croates dont les ducs tendaient à conquérir les villes dalmates.

Pendant le séjour de Gottschalk d'Orbais à la cour du duc de Croatie, Trpimir, près de Split, ce souverain, appelé par Gottschalk « *rex Sclavorum, iret contra gentem Grecorum et patri-cium eorum* »⁴⁹. Le moine bénédictin Gottschalk s'était rendu

⁴⁶ G. Musca, *L'emirato di Bari 847 - 871*, Bari 1964 ; C. P., *De adm. imp.*, vol. II, Commentary, éd. R. J. H. Jenkins, London 1962, p. 103.

⁴⁷ F. Dvornik, *Les légendes...*, pp. 12, 88.

⁴⁸ J. B. Bury, *The Naval Policy of the Roman Empire in the Relation to the Western Provinces from the 7th to the 9th Century*, in : *Centenario della nascita di Michele Amari*, vol. I, Palermo 1910, pp. 29 - 31.

⁴⁹ *Oeuvres théologiques et grammaticales de Godescalc d'Orbais*, éd. D. C. Lambot, Louvain 1945, p. 169 ; L. Katić, *Saksonac Gottschalk na dvoru kneza Trpimira*, Zagreb 1932, tirage à part de « Bogoslovska Smotra », 1932, n° 4, p. 8.

à la cour du duc Trpimir après avoir été chassé de la cour d'Eberhard, comte de Frioul. Eberhard l'avait renvoyé de la cour du fait d'une lettre de Raban Maur, de 846, qui accusait Gottschalk d'hérésie. Celui-ci séjourna à la cour de Trpimir à partir de 846 probablement jusqu'au début de 848, car le 1^{er} octobre 848 seulement nous le retrouvons au synode de Mayence⁵⁰. La cour de Trpimir se trouvait dans le voisinage direct des villes dalmates, enjeu d'une guerre selon Gottschalk qui appelait la cour « *villa nostra in confinio futuri belli* ». C'était le *curtis Klis* ducal mentionné dans le document de 852, ou les cours voisines : Podstrani ou Biači, situées près du Split byzantin⁵¹. Dans la guerre en cours, la victoire, dans un affrontement armé du moins, appartenait aux Croates, ce que, au dire de Gottschalk, avait pressenti le cheval de son disciple, par quoi il confirmait sa doctrine de la prédestination⁵².

Les historiens croates, surtout Lovro Katić et Josip Posedal, considéraient que ce « *patricius gentis Grecorum* » était le premier stratège de la Dalmatie figurant dans les sources écrites, exception faite de la sigillographie, et ils considéraient la date du séjour de Gottschalk à la cour de Trpimir comme le *terminus ante quem* de la création du thème de Dalmatie⁵³. Cette interprétation est la plus probable indépendamment du fait si nous reconnaissons la *gens Graecorum* comme les habitants des villes dalmates, comme le voulait Katić, ou comme une formation armée (thème) subordonnée au stratège de la Dalmatie.

Le titre de *patricius*, associé au terme du type cité (*gens Grecorum*) ou géographique, désignant le pouvoir du patricien donné sur une troupe ou un territoire, est presque synonyme, dans les textes latins, du terme grec « stratège », au cas où il est à la fois patricien et stratège, et cela en vertu de la contraction de titres trop longs. En 779 - 780, les Napolitains recouraient au stratège de la Sicile, appelé *patricius eorum* (des empereurs byzantins) *in Sicilia*⁵⁴. Michel déjà cité, stratège de la Sicile, figure dans

⁵⁰ L. Katić, *op. cit.*, pp. 12 - 13.

⁵¹ *Ibidem*, pp. 12 - 15.

⁵² *Oeuvres... de Godescalc d'Orbais...*, *loc. cit.*

⁵³ L. Katić, *op. cit.*, p. 15; J. Posedal, *Pitanje dalmatinskog temata u prvoj polovici IX stoljeća*, « Historijski Zbornik », Zagreb, vol. III, 1950, pp. 217 - 219.

⁵⁴ MGH *Epistolae* III, p. 591.

les *Annales* d'Einhard à la date 799 en tant que *patricius de Sicilia*⁵⁵. Un autre Michel, ambassadeur de l'impératrice Irène, appelé par l'auteur des *Annales regni Francorum* à la date de 798 *patricius quondam Frigiae*, était stratège d'un des thèmes d'Asie Mineure⁵⁶. Le fait d'appeler du nom de *patricius* le stratège de la Dalmatie est d'autant plus naturel que dans ces mêmes années quarante du IX^e siècle tous les stratèges des thèmes, tant asiatiques qu'européens, de l'Empire, étaient justement des patriciens⁵⁷.

La date approchée de la guerre byzantino-croate, mentionnée par Gottschalk — l'année 847, est à la fois la date de la formation de l'émirat corsaire arabe dans le Bari italique. Il serait difficile de considérer cette coïncidence des dates comme fortuite, quoiqu'il soit impossible d'affirmer lequel des deux dangers, arabe ou croate, avait décidé de la constitution en Dalmatie d'un thème. Le plus probable est que les deux dangers aient concouru à créer à nouveau, sur le territoire doublement menacé, le thème qui avait existé auparavant. Nous ne pouvons cependant non plus rejeter la supposition que la reconstitution du thème en Dalmatie, en vue de prévenir les incursions des corsaires arabes, ait amplifié la tension dans les rapports byzantino-croates et provoqué la guerre mentionnée dans les écrits de Gottschalk. Une réorganisation ultérieure analogue du thème, sur l'ordre de l'empereur Basile I^{er}, devait envenimer le conflit byzantino-slave en Dalmatie et forcer en définitive l'empereur à transmettre aux Slaves le tribut dalmate en tant que gage du maintien des relations pacifiques entre Byzance et les duchés slaves de Dalmatie.

Pour résumer notre propos, nous constatons la création simultanée du thème de Dalmatie et de Dyrrachium dans les premières années du IX^e siècle, probablement en 803 ou 804. Le thème dalmate constituait pour Byzance un appui dans sa lutte pour maintenir sa suzeraineté sur Venise. Ce thème est tombé en 822 ou 823 du fait du rappel au centre de l'Empire des troupes de la flotte qui le formaient. A sa place fut créée une archontie, qui existait encore en 842 ou 843, avec, à sa tête, un représentant

⁵⁵ MGH SS I, p. 187.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 184.

⁵⁷ *Taktikon Uspenskij*, éd. N. Oikonomidès, *Les listes*, pp. 47, 49.

dé l'autogestion locale, le prier de Zadar, principale ville dalmate. Entre 843 et 848, probablement en 847, Byzance a reconstitué le thème dalmate pour défendre ses domaines en Dalmatie contre les attaques des corsaires arabes et les visées des ducs slaves.

(Traduit par Lucjan Grobelak)